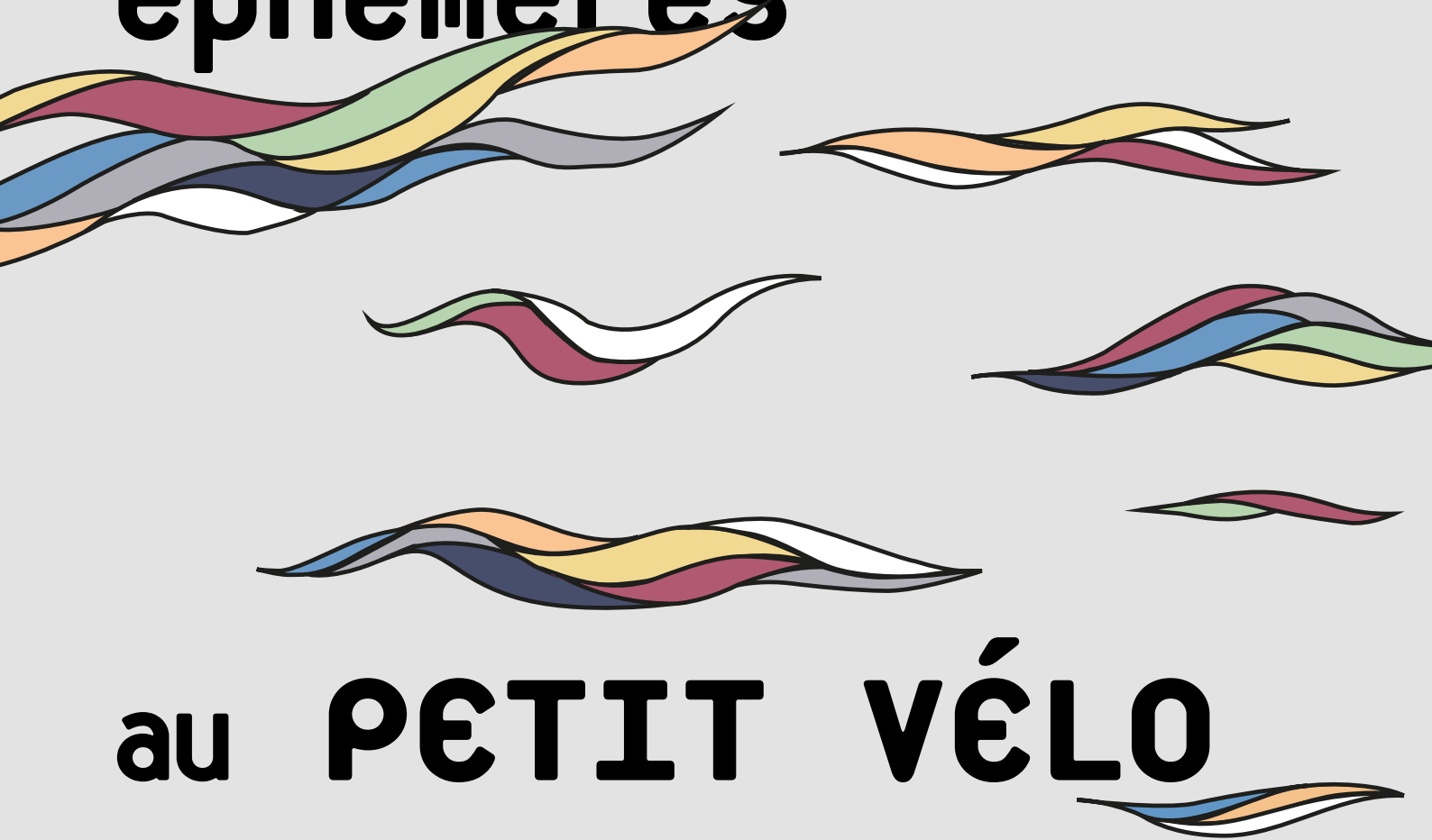


APPEL A PROJET
APPEL A COMMUN

expérimentations éphémères



au **PETIT VÉLO**

CONTEXTE

Cet appel à projet s'inscrit dans le projet de requalification du site de l'ancien Petit Vélo, théâtre et club historique du centre-ville de Clermont-Ferrand, en régie directe de la Ville depuis Janvier 2021, suite au départ de l'association Les Amis du Petit Vélo.

Situé à proximité de la place Gaillard, en haut de la rue Fontgiève, il est ancré dans un quartier marqué par l'éducation populaire (Peuple et Culture, Les Augustes, Le Corum Saint-Jean, Les Petits Débrouillards, l'Estran et L'Onde porteuse) et l'éducation artistique dès le plus jeune âge avec le centre d'initiation à l'art - mille formes, un peu plus bas. Il accueille par ailleurs le festival Musiques Démesurées, le Festival International du Court Métrage de Clermont, la programmation jeune public mille formes et quelques soirées étudiantes.



Désireuse de maintenir les programmations artistiques dans ses murs, tout en s'interrogeant sur le devenir de l'ex Petit Vélo, la collectivité fait le choix d'une première phase d'occupation temporaire du lieu par des artistes et des porteurs de projets locaux, tout en maintenant l'accueil des festivals, comme une étape nécessaire de transition vers une programmation et une requalification pérenne du site.

Pour cela, elle s'est entourée d'une **équipe pluridisciplinaire, composée des Andains et de Pixel[13]** pour initier une permanence architecturale, animer un dialogue citoyen et accompagner des temps de résidences et d'ouverture au public, afin de formaliser un programme collectif pour son devenir architectural, son contenu et sa gouvernance.

La Ville souhaite à présent ouvrir les portes à tous, et invite les porteurs de projets désirant s'investir dans cette aventure à venir rencontrer les équipes du lieu pour définir ensemble les actions qu'ils souhaitent mener.

Les projets sélectionnés viendront participer à la démarche d'expérimentation des espaces et des usages possibles, accompagnés par les équipes municipales et le collectif d'architectes, et rendront ainsi compte de leur expérience pour nourrir la réflexion autour des futures orientations du lieu.



GENÈSE DU PROJET


Le Petit Vélo a déjà connu plusieurs vies : premier théâtre, puis premier cinéma multiplex, il devient le Petit Vélo en 1993, proposant une salle assise de 300 places et un club, le Poco Loco, de 300 places debout, au premier étage. Faute de moyens, l'association décide de murer les salles obscures du rez-de-chaussées et le projet de galerie marchande avorté, lesquelles disparaissent de l'emprise de l'ERP et de la mémoire collective.

La situation géographique centrale et les petites jauges proposées par les salles présentent un intérêt certain pour la diffusion de programmations émergentes, confidentielles et jeune public et pour des temps de résidences.

De même, si les étages se prêtent au spectacle vivant, la dalle du rez-de-chaussée laisse présager d'un fort potentiel pour accueillir des espaces de travail comme de monstration.

Réfléchissant à ce que pourrait être cet équipement intermédiaire et collectif, la Ville fait le choix de ne pas réhabiliter immédiatement et de maintenir le lieu ouvert pour accueillir une concertation et pour donner à voir les espaces et les possibles, selon les axes prioritaires suivants :

- **Un projet issu de la co-construction avec les acteurs culturels et le territoire/quartier**
- **Un projet qui sort des logiques traditionnelles de diffusion, donnant un espace et du temps pour l'expérimentation des artistes et des initiatives protéiformes de la société civile**
- **Un projet innovant dans son contenu comme dans sa gouvernance** permettant l'émergence d'une nouvelle scène collaborative et/ou faisant société



**CETTE NOUVELLE PAGE
DE L'HISTOIRE DU LIEU
S'ÉCRIRA SUR UN TEMPS LONG,
ET DE MANIÈRE COLLECTIVE.**

Cette démarche vient par ailleurs s'inscrire pleinement dans les axes de la Candidature à la Capitale Européenne de la Culture 2028 de la Ville de Clermont-Ferrand : une proximité et une créativité valorisées et cultivées, la promotion d'un développement urbain raisonné, et une vraie place donnée à la gouvernance collective et à la mixité culturelle et sociale dans le projet culturel.



Ensemble construisons la capitale !

En 2028, la France accueillera une Capitale européenne de la culture. Clermont-Ferrand, avec tout le Massif central, prépare sa candidature pour devenir cette capitale. Aujourd'hui, la candidature s'engage dans une nouvelle étape, celle de l'écriture du dossier qui devra être déposé en juin 2022. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur clermontferrandmassifcentral2028.eu



Ce temps suspendu avant travaux est l'occasion pour la Ville de Clermont de réfléchir l'affectation par l'usage et l'empirisme, et de fédérer les initiatives autour du lieu.

Les expérimentations éphémères retenues par cet appel à projet seront menées conjointement avec la permanence architecturale en charge de mener la réflexion sur la requalification du lieu. Elles permettront de tester les usages possibles et viendront nourrir la réflexion sur les travaux à mener, tant en terme de bâti, de programmation que de gouvernance.

Ces temps seront subventionnés et accompagnés par les services de la Ville et l'équipe d'architectes associés. Ils pourront se dérouler dans les salles de l'E.R.P. (Etablissement Recevant du Public) à l'étage comme dans les espaces du rez-de-chaussée ou de l'entresol, selon la nature du projet et les possibles permis par les aménagements progressifs.

CALENDRIER

2021			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Arrivée du régisseur et du collectif d'architectes	Portes ouvertes aux candidats de l'appel à projet	Jury et choix des projets retenus	Passage en Conseil Municipal
	Appel à projet 2021, date limite de dépôt des dossiers de candidature le 31 octobre		
	Ateliers habitants		

2022				
Janvier	...	Mars	...	Décembre
Arrivée des premiers résidents		Appel à projet 2022		Remise des scénarii et restitution publique
Ateliers habitants et résidents				
Résidences				



L'ERP (Types L N de catégorie 3)

La salle du théâtre, traditionnellement appelée Le Petit Vélo, propose 320 places assises et un plateau de 173 m². Au-dessus se trouvent 2 petites loges.

Le Club, intitulé le Poco Loco, peut accueillir quant à lui 300 personnes debout et présente un balcon et un bar, ainsi qu'une remise. A ce jour, les deux salles n'ont jamais accueilli de public simultanément

Cet étage contient un entresol comprenant deux petits espaces loges/bureaux.

A l'étage supérieur se trouve un appartement de 56 m² accueillant un espace de convivialité pour les équipes. Aucun hébergement n'est possible.

Les espaces hors ERP

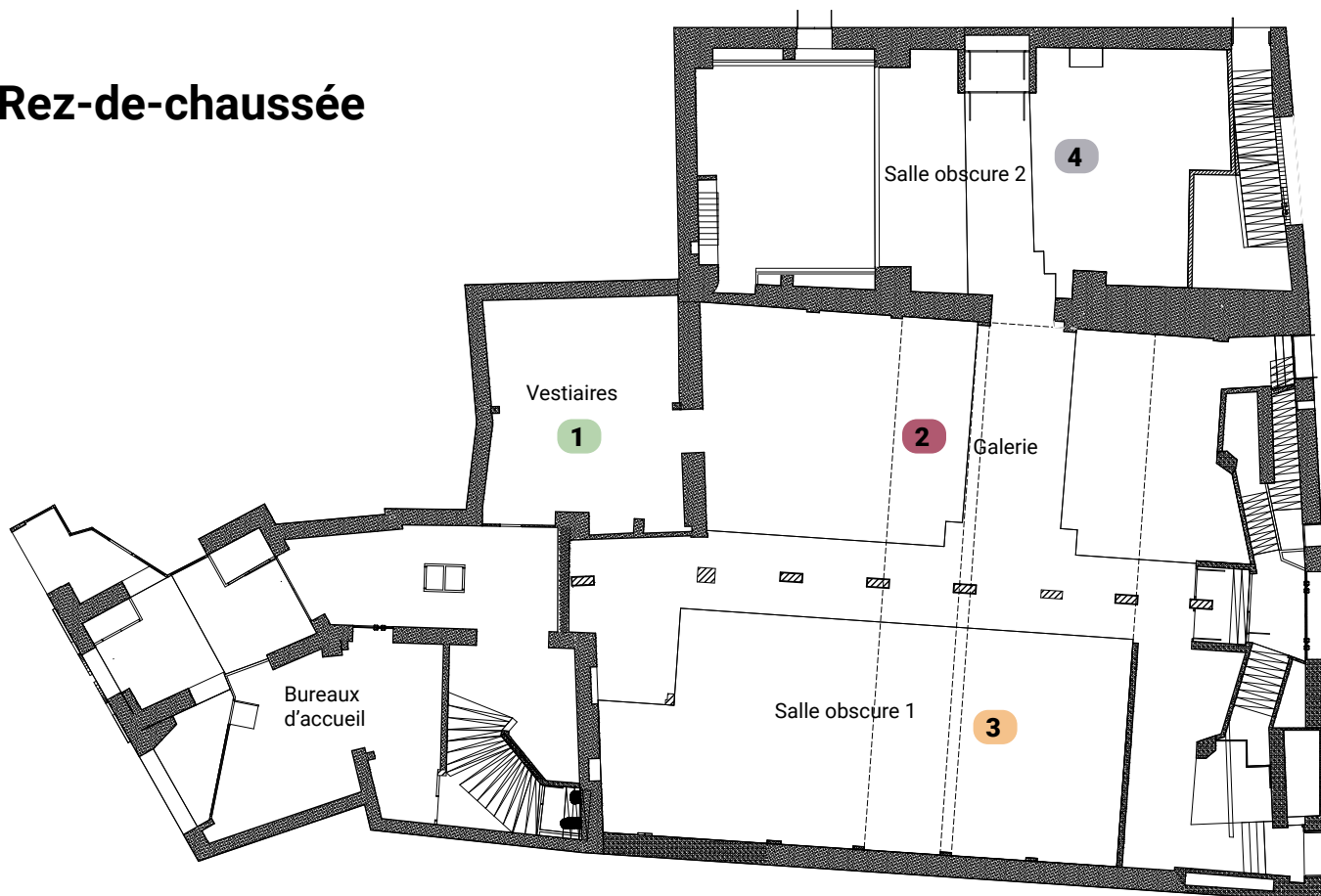
Le hall intérieur dessert un vestiaire de 55 m² dans l'emprise de l'ERP. L'ouverture d'une porte dans un de ses murs a ainsi donné accès par l'intérieur aux anciennes salles obscures et à la galerie commerciale murées. Ces surfaces représentent 517 m², auxquels s'ajoutent les dégagements. Toutes ces salles proposent des issues de secours donnant sur les rues attenantes, mais sont actuellement condamnées.

Ces temps de « résidences » devront ainsi contribuer à tester les usages possibles et les limites du bâti en l'état, afin d'imaginer ce que pourrait devenir le lieu et d'identifier les freins (réglementaires, architecturaux, et de gouvernance).

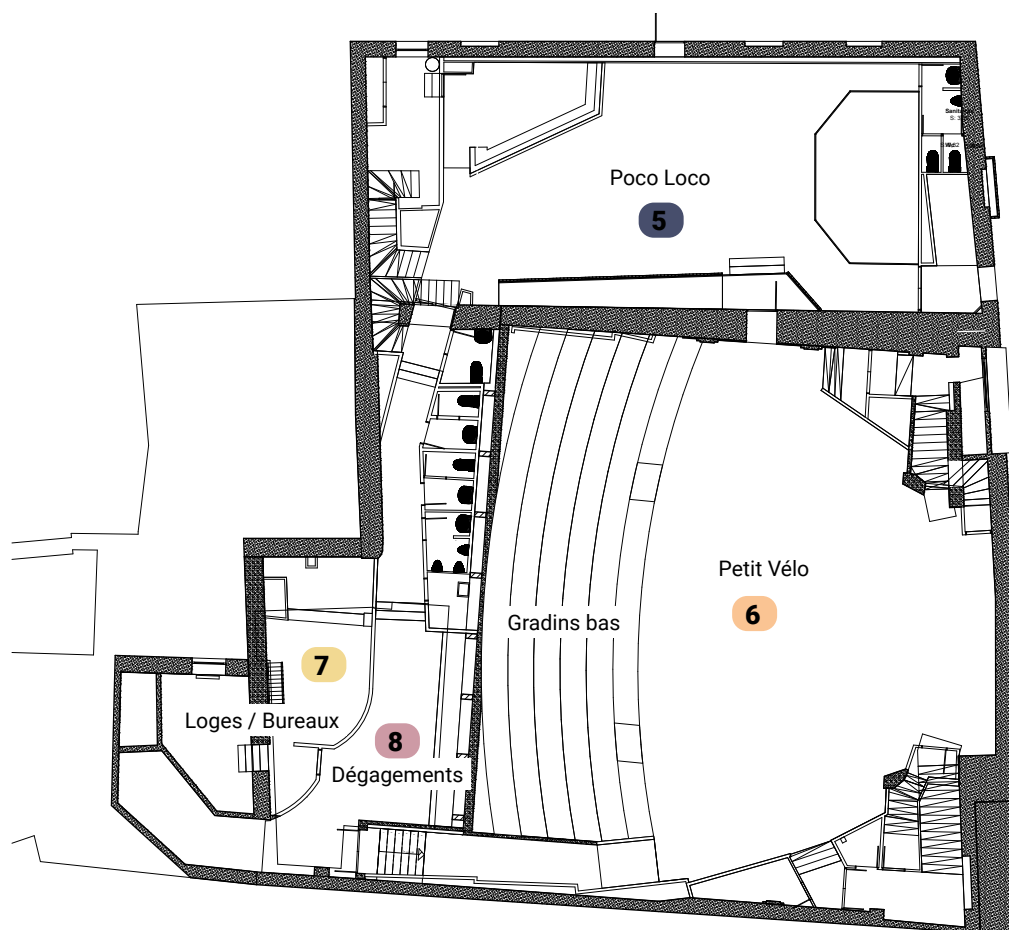


**VENEZ POUSSER LES PORTES
AVANT DE POUSSER LES MURS !
PORTES OUVERTES
DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE**

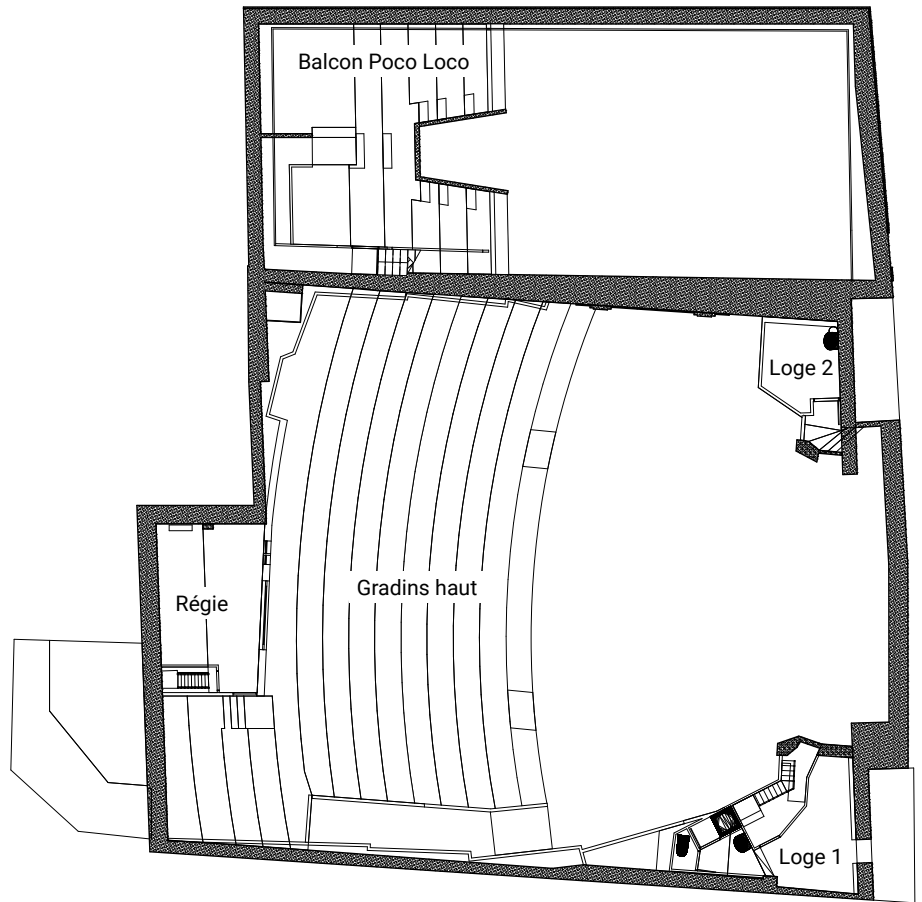
Rez-de-chaussée



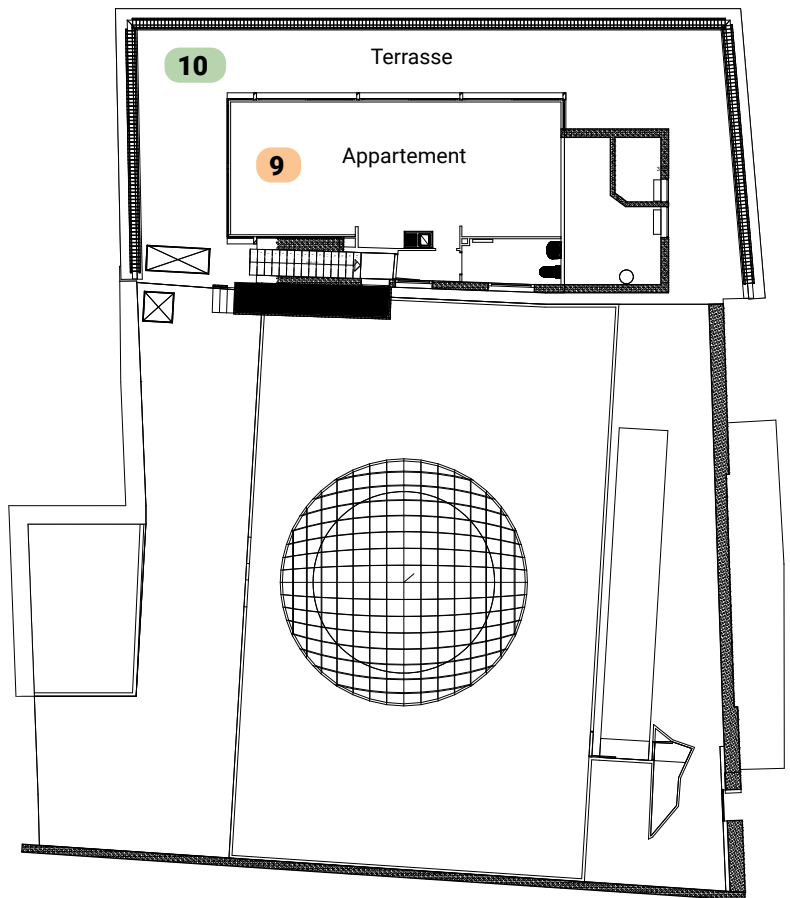
1^{er} étage



2^{eme} étage



3^{eme} étage





Vestiaires (pastille 1)



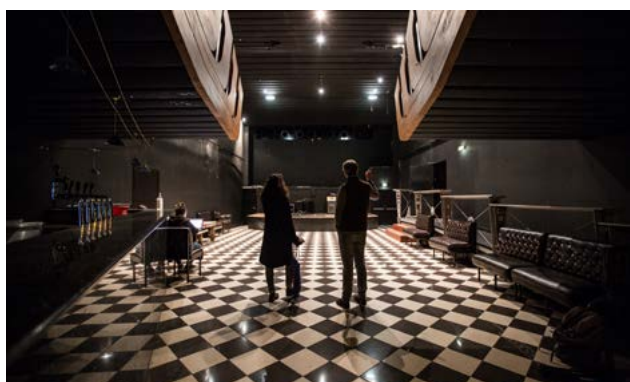
Galerie (pastille 2)



Salle obscure 1 (pastille 3)



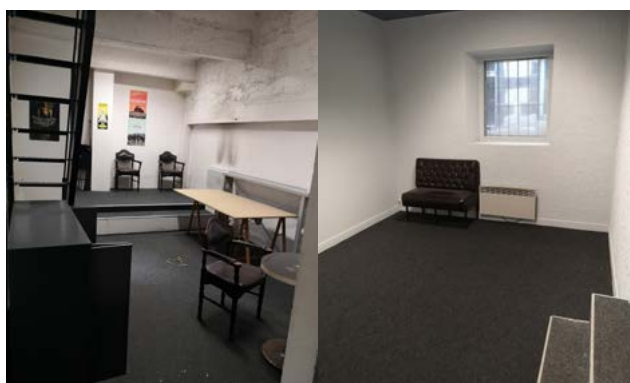
Salle obscure 2 (pastille 4)



Poco Loco (pastille 5)



Petit Vélo (pastille 6)



Loges / Bureaux (pastille 7)




Dégagement 1er étage (pastille 8)



Le Petit Vélo attise les projections et les espoirs de nombre d'acteurs locaux, et ses portes restées fermées ces quatre dernières années n'ont fait que susciter davantage de demandes auprès de la Ville.

Celle-ci a donc voulu qu'ils soient les premiers à fouler de nouveau les planches du théâtre et à « pousser les murs » pour expérimenter chaque espace que le lieu peut offrir.

Cet appel à projet éphémère vise à inviter les premiers résidents à prendre part à cette aventure. Ils seront soutenus techniquement et financièrement pour mener à bien leur résidence.



Les projets ne s'inscrivant pas totalement dans ce cahier des charges n'ont pas vocation à être exclus pour autant. Les mises à dispositions gratuites et la possibilité de générer des recettes propres par la billetterie et la buvette pourront être envisagées.

A qui s'adresse cet appel à projet - appel à communs ?

A toutes les associations désireuses d'investir un espace sur une période éphémère. Artistes, collectifs, acteurs de l'éducation populaire ou de l'économie sociale et solidaire, porteur d'un projet innovant ou d'une idée à tester, en quête d'un lieu, de temps et d'une expérience croisée pour les mener à bien.



APPEL À COMMUNS ?

De par la dimension a fortiori collaborative et partagée de cette année d'expérimentations, la Ville pourra proposer des ajustements de calendrier pour favoriser les rencontres et éviter que les projets se télescopent.

Les candidatures collectives défendues par un/des groupement(s) de plusieurs structures, participant à créer du commun, à éviter la mise en concurrence et l'exclusion de certains projets, seront particulièrement accompagnées.

Les critères à remplir

- Porter un projet éphémère sur une durée de 1 à 30 jours, continus ou discontinus
- Expérimenter de nouvelles formes, contenus ou usages, qui n'ont pas vocation à être accueillis dans le réseau d'équipements dédiés de la Ville ou de la Métropole (Comptoir des sons, Cour des 3 Coquins, La Diode, ImagO)
- Participer à la démarche de dialogue et d'échange autour de l'avenir du lieu

Trois thématiques

Ces thématiques peuvent être cumulatives.



EXPÉRIMENTER

- > S'inscrire dans une démarche de recherche culturelle, dans la forme, le contenu, le rapport au public
- > Intégrer le lieu et ses espaces, comme une page blanche sur laquelle projeter les désirs, déconstruire les limites et donner à voir les possibles



[CO] HABITER

- > S'inscrire dans le quartier, la ville, le réseau de lieux existants
- > Réfléchir son ancrage et imaginer son ouverture
- > Raconter, collecter, révéler, réanimer l'existant
- > Accueillir, accompagner et associer les acteurs et résidents du quartier



[CO] OPÉRER

- > Informer, échanger et participer au fondement des notions de collectif et de communs, d'économie contributive et de gouvernance inclusive
- > Instaurer des rendez-vous et espaces de convivialité, réfléchir la participation et la réciprocité
- > Mettre à disposition des outils, des savoirs, du temps, pour développer des pratiques d'open source, de DIY et le libre accès aux ressources



Association et collectif

Le(s) porteurs(s) de projets devront disposer d'une association et d'un compte bancaire associé pour disposer d'une subvention. Il(s) devront présenter une attestation d'assurance avant l'entrée effective dans les murs du Petit Vélo.

Loyer

Le site viabilisé est mis à disposition gratuitement de la structure retenue et des artistes et résidents associés.

Soutiens de la Ville

La Ville s'engage à soutenir financièrement les projets de cet appel à projet – appel à communs, à établir une convention d'occupation temporaire et à apporter un accompagnement technique pour assurer le bon déroulement des projets.

Aménagements

La Ville et le collectif d'architectes étudieront lors de la première phase une liste des travaux et investissements prioritaires à prévoir pour l'aménagement du rez-de chaussée qui pourrait être prise en charge par la Ville rapidement pour permettre l'accueil de résidents courant 2022 (installation d'une ligne de réseau électrique temporaire, etc.). Les projets ne pourront inclure d'aménagements majeurs ou non prévu lors du dépôt de dossier.

Modalités d'occupation des lieux

Le régisseur du site aura la charge d'organiser le planning et de s'assurer de la bonne coordination des différentes interventions dans les murs. Il est responsable des temps d'ouverture de l'ERP et plus particulièrement des ouvertures au public. Il veille à la bonne coordination des opérations et à la sécurité du site. Il est l'interlocuteur privilégié des usagers de la structure.

Le lieu ne dispose pas d'une équipe technique (son et lumières) pour accueillir les projets, ni d'une équipe de sécurité pour assurer l'accueil de public. Il ne prévoit pas non plus le ménage des locaux après utilisation. Les associations et partenaires seront responsabilisées dans l'accessibilité et l'usage du site. Un bureau partagé, donnant sur le hall d'accueil et sur la rue passante, accueille le régisseur du site et l'équipe d'architectes et permet un point d'information et d'accompagnement des porteurs de projets et du public.

CONTACTS



Pour visiter, se renseigner, être accompagné et déposer son dossier :

Le Petit Vélo - 10 rue Fontgiève, Clermont-Ferrand
04 73 40 87 58 / 07 62 37 48 39
lulaporte@ville-clermont-ferrand.fr